



## Le drapeau rouge au XIX<sup>e</sup> siècle : focus sur la Révolution de 1848 et la Commune

Période de profonds changements, de bouleversements scientifiques et techniques, d'instabilité politique, le XIX<sup>e</sup> siècle oscille entre un retour à l'ordre monarchique et la poursuite de l'héritage révolutionnaire. Si officiellement la Révolution s'achève en 1799, son onde de choc se prolongera jusqu'à la fin de la Commune. Elle aura marqué la France au fer rouge, provoquant des divisions, des rivalités, des guerres, des morts et d'autres révolutions encore comme si la Grande Révolution avait engendré d'autres révolutions pour perpétuer son histoire.

En ce XIX<sup>e</sup> siècle émerge aussi une nouvelle classe ouvrière plus ouverte aux idées révolutionnaires, moins conservatrice que les paysans. Privée de moyens légaux pour se défendre, elle n'est pas encore organisée. Il faut attendre les années 1860 pour qu'elle se structure autour des théories socialistes de Marx, ou sous l'autorité de Proudhon et de son anarchie de combat.

En ce XIX<sup>e</sup> siècle donc, le drapeau rouge devient l'étendard du peuple et des petits artisans qui se révoltent contre des gouvernements jugés trop conservateurs. Il flottera sur les barricades de 1830, 1832 et 1848, à Paris ou à Lyon par exemple, emblème de lutte contre les inégalités sociales.

Lors de la Révolution de 1848, il va s'opposer au drapeau tricolore. C'est au poète Lamartine que l'on devra sa chute, lui qui l'enferma dans le sang, la mort et la Terreur révolutionnaire. Quant à la bourgeoisie libérale et réformatrice, elle s'affirme désormais comme la classe sociale dominante, stimulant l'essor industriel, opposée en grande majorité aux changements.

Elle préférera se ranger sous les couleurs du drapeau tricolore, plus universel et conciliateur.

F. Teichel, *10 heures du matin, le 24 février, 1848*, BnF, Estampes et photographie, RÉSERVE QB-370 (106)-FT4

*Sur fond de crises et de ruptures, ce siècle connaît :*

- Deux empires (1803-1814 ; 1852-1870) ;
- Trois monarchies (1815-1824 ; 1825-1830 ; 1830-1848) ;
- Deux républiques (1848-1852 ; 1870) ;
- Trois révolutions (1830, 1848, 1871).

Rédaction :  
Caroline Doridot

## 1848 ou la défaite du drapeau rouge

En 1847, la situation économique de la France est médiocre : les récoltes sont mauvaises, l'industrie stagne et l'augmentation du chômage accentue les oppositions entre les libéraux qui exigent des réformes et les paysans et ouvriers qui réclament du travail. Le gouvernement, inquiet de cette agitation, interdit en février 1848 un banquet de protestation prévu à Paris. La foule parisienne se révolte, organise des barricades dans la capitale. Le 23 février, le roi Louis-Philippe renvoie Guizot, son Premier ministre, tandis que la garde royale tire sur les manifestants, faisant une cinquantaine de morts. Le roi abdique le 24 février, la République est proclamée. Le gouvernement provisoire est dirigé par Lamartine, républicain modéré.

Aubert, *Lamartine à l'Hôtel de Ville*, 1848, BnF, Estampes et photographie, RÉSERVE QB-370 (109)-FT4



L'estampe reproduit la division de la société : d'un côté les « rouges », et de l'autre les républicains modérés, supportant le drapeau tricolore. Pour Lamartine, le drapeau rouge symbolise le sang de la Terreur, les heures sombres de la Révolution. Le drapeau tricolore, quant à lui, se pose comme l'emblème de la concorde républicaine, de l'avenir, des réformes progressives. L'auteur de l'estampe préfère oublier les discordes et les dissensions, les oppositions qui divisent le peuple, la petite bourgeoisie révoltée. Les deux hommes à gauche, au premier plan, en sont l'exemple. Avec franchise et sincérité, un soldat parle avec un ouvrier en chemise. La foule est d'ailleurs très disparate. Montrer l'harmonie, la fraternité afin que la République puisse enfin advenir, voilà l'important. Il est à remarquer que sur un grand nombre d'estampes de cette période révolutionnaire, les drapeaux tricolores sont majoritairement représentés. Le drapeau rouge est rare. Comme si l'on avait voulu amoindrir sa présence, le drapeau tricolore étant déjà devenu l'emblème de la Révolution, de la France.

*« Celui qui sait attendrir sait tout. Il y a plus de génie dans une larme que dans tous les musées ou les bibliothèques de l'univers. »*

Lamartine, *Graziella*, Hatier, Paris, 1924, p. 31

### Lamartine à l'Hôtel de Ville

Deux drapeaux rouges sont brandis sur cette estampe, dont l'un est orné de lettres peu lisibles « République ». Ils sont esseulés au milieu d'une marée de drapeaux tricolores. Pour les insurgés, ils parlent au nom du peuple. Ils sont le symbole de leur misère qui s'élève pour crier « non » au roi, « non » aux inégalités, au manque de liberté, signe d'espoir en un ordre social nouveau.

Avec éloquence, Lamartine s'adresse à la foule en fête. Il offre au peuple une image grandie de lui-même dont toutes les dissonances sont exclues a priori. Par son discours, il exprime sa pensée clairement, usant d'un vocabulaire précis et très contrasté. Il s'implique personnellement : lui vivant, jamais le drapeau rouge ne flottera sur Paris ! Il est en retrait, le corps dans une position théâtrale, la main en l'air, signe de déclamation solennelle. Et l'acclamation qu'il reçoit en retour opère comme une loi tacite. Paradoxalement, son dessin est flou, en opposition à celui de la foule. Dans ses *Mémoires*, Lamartine s'accorde un rôle central en ce jour qu'il veut historique. Mais l'auteur de cette estampe fait le choix de mettre l'accent sur la liesse du peuple, sur la concorde fraternelle retrouvée, sur la joie.

## Discours de Lamartine

« Ce drapeau rouge, qu'on a pu élever quelquefois quand le sang coulait comme un épouvantail contre des ennemis, qu'on doit abattre aussitôt après le combat en signification de réconciliation et de paix. J'aimerais mieux le drapeau noir qu'on fait flotter quelquefois dans une ville assiégée, comme un linceul, pour désigner à la bombe les édifices neutres consacrés à l'humanité et dont le boulet et la bombe mêmes des ennemis doivent s'écarter. Voulez-vous donc que le drapeau de votre République soit plus menaçant et plus sinistre que celui d'une ville bombardée ?

Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement, vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés et assez obstinés dans votre erreur pour lui imposer une République de parti et un pavillon de terreur,

le gouvernement, je le sais, est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt que de se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret. Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang, et vous devez le répudier plus que moi, car le drapeau rouge que vous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple en 91 et en 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. »

*Ordonnance de Caussidière, délégué de la République au département de la police, à l'effet d'arborer le drapeau tricolore sur les monuments publics, 27 février 1848, BnF, Philosophie, histoire, sciences de l'homme, FOL-LB53-1434*

## Lamartine et le drapeau tricolore

« J'aime la liberté qui laisse penser et parler tous les verbes dans tous les hommes. »

Lamartine, *Nouvelles confidences*, Hachette, Paris, 1923

Lamartine (1790-1869) est élu député en janvier 1833. Il poursuit sa carrière politique jusqu'en 1849, date à laquelle il se retire progressivement de la vie publique. Il assume la responsabilité du gouvernement provisoire en 1848, avant l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte.

Tout en solennité, dans un salon de l'hôtel de ville, il tient avec une tendresse protectrice le drapeau tricolore, symbole de la République libre, lui qui, par son discours de février, avait clamé sa légitimité. Il porte un habit « à la française », sobre, noir, adopté à sa position. L'homme politique brille par son esprit, non par sa tenue vestimentaire. Il arbore l'écharpe-ceinture républicaine, symbole de ses fonctions. Tribun-orateur-poète sublime, il n'a cessé de marquer l'imaginaire de ses contemporains par ses discours d'une éloquence souveraine. Sur cette gravure, il est silencieux : c'est le drapeau qui parle à sa place.

Édouard Rosotte, « Lamartine », debout dans un salon, tenant dans ses bras un drapeau tricolore, 1848, BnF, Estampes et photographie, RÉSERVE QB-370 (109)-FT4



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

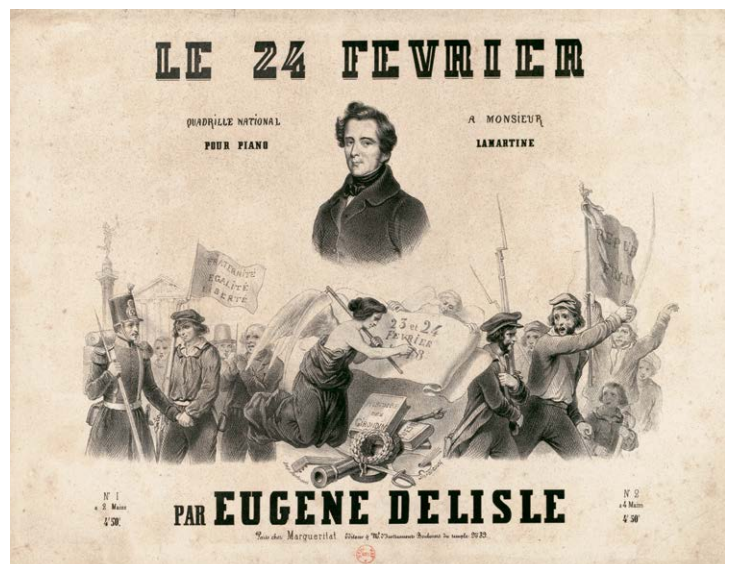
*Liberté, Égalité, Fraternité.*

Conformément au Décret du Gouvernement provisoire de la République, du 25 Février 1848, par lequel il adopte les trois couleurs, disposées comme elles l'étaient pendant la République, le Délégué du Gouvernement provisoire au Département de la Police, Ordonne à tous les Chefs des Monuments publics, et, en leur absence, aux Concierges desdits Monuments, d'y arborer de suite un drapeau, de la plus grande dimension possible, portant les couleurs ainsi placées :

**Bleu, Rouge et Blanc ;**

De telle sorte que, le BLEU, tenant à la lance, le ROUGE soit au milieu, et que le BLANC flotte.

Le Délégué de la République au Département de la Police,  
Paris, le 27 Février 1848. CAUSSIDIÈRE.



## Un quadrille « national » pour Lamartine!

Un quadrille pour piano, hommage à Lamartine, est composé par Eugène Delisle, mystérieux compositeur de musique inspiré par l'histoire de son temps. Un quadrille est une danse de bal ou de salon très prisée jusqu'à la Première Guerre mondiale. Le quadrille se danse en couple et en différents mouvements.

Eugène Delisle, *le 24 février Quadrille national pour piano « À Monsieur Lamartine »*, BnF, Estampes et photographie, RÉSERVE QB-370 (109)-FT4

## Renaissance du drapeau rouge pendant la Commune de Paris

Le 19 juillet 1870, la guerre éclate entre la France et la Prusse. Après de lourdes défaites, la déchéance de Napoléon III est prononcée et un gouvernement provisoire se met en place alors que Paris reste assiégé par les soldats de Bismarck.

En janvier 1871, le peuple parisien apprend que le gouvernement provisoire a signé un armistice tandis que la capitale lutte toujours contre les Prussiens. L'hiver est rude et la famine décime la population. Un mois plus tard, des élections sont organisées pour décider de la poursuite ou non de la guerre.

Les résultats sont favorables à l'armistice alors que les élus parisiens préfèrent la poursuite de la guerre. Le 18 mars 1871, des émeutes éclatent à Paris sur la Butte Montmartre. C'est le début de la Commune. Après le siège prussien, la ville se voit assiégée par les troupes du gouvernement replié à Versailles. En mai, ces dernières entrent dans la ville par la porte de Saint-Cloud. L'Hôtel de Ville, le palais d'Orsay, etc. sont détruits, les barricades sont anéanties par les combats de rue qui font plus de 4 000 morts. Le bilan total de la Semaine sanglante sera d'environ 25 000 victimes du côté

des Communards, auxquelles s'ajouteront 40 000 arrestations.

En 72 jours de révolution ouvrière, la Commune promulgue par exemple la suppression de l'armée permanente, la création des bourses de travail et des coopératives ouvrières, l'éducation gratuite, obligatoire et laïque. Les Communards décident d'actes symboliques forts : la promulgation du drapeau rouge comme drapeau officiel, la démolition de la colonne impériale, place Vendôme, l'incendie de la maison de Thiers et la crémation de la guillotine.

Pour Marx, Engels, Lénine et Trotski, la révolution ouvrière de 1871 est un échec car une direction révolutionnaire est nécessaire pour guider le peuple. De plus, toute révolution exige une préparation : jamais une insurrection populaire spontanée n'est parvenue à renverser un régime capitaliste. Quant au drapeau rouge, il n'est pas remis en cause. Il sera même adoubé par la révolution russe de 1917, lorsque le parti bolchevik arrivé au pouvoir institue la dictature du prolétariat sous la forme du régime des soviets.



Floréal : l'hebdomadaire illustré du monde du travail, 17 avril 1920, BnF.

### Paul Brousse, chanson *Le Drapeau Rouge*, 1877

Les révoltés du Moyen Âge  
L'ont arboré sur maints beffrois  
Emblème éclatant du courage  
Toujours il fit pâlir les rois

{Refrain}  
Le voilà, le voilà, regardez !  
Il flotte et fièrement il bouge  
Ses longs plis au combat préparés  
Osez, osez le défier !  
Notre superbe drapeau rouge  
Rouge du sang de l'ouvrier {x2}

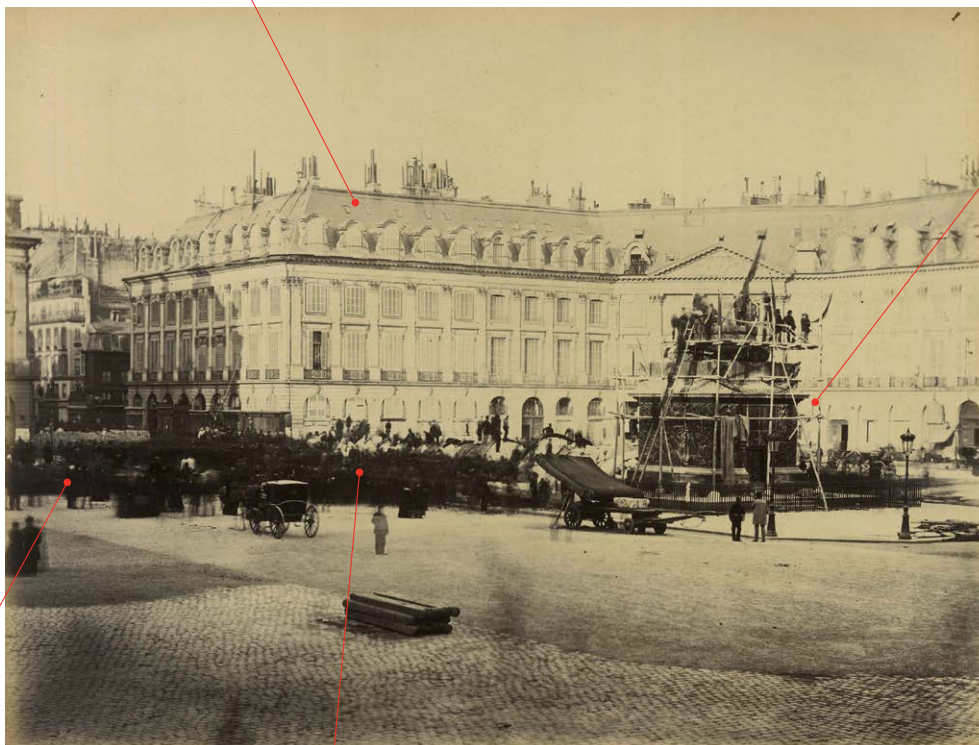
Mais planté sur les barricades  
Par les héros de février  
Il devint pour les camarades  
Le drapeau du peuple ouvrier

Sous la Commune, il flotte encore  
À la tête des bataillons  
Et chaque barricade arbore  
Ses longs plis taillés en haillons

Noble étendard du prolétaire  
Des opprimés sois l'éclaireur  
À tous les peuples de la Terre  
Porte la Paix et le Bonheur

## La chute de la colonne, place Vendôme

C'est l'architecte Jules Hardouin-Mansart (1646-1708) qui conçoit cette place octogonale en 1699, afin d'y mettre en son centre une statue monumentale du roi Louis XIV. Il fait construire des hôtels particuliers tous identiques sur le pourtour.



La photographie a été prise après le 16 mai, jour de la démolition de la colonne. Ce fut un jour de fête sur la place : acclamations, fanfares, poussière. Ici, pas de liesse, mais une population agglutinée, curieuse, en mouvement (ce qui explique les zones floues). On distingue une masse noire, d'où émergent des uniformes, des robes de femmes, des couples, un haut-de-forme. Une voiture à cheval est présente, un peu perdue. Chacun contemple les tronçons « du grand serpent noir ».

La colonne Vendôme imite la colonne Trajan de Rome. Elle fut érigée en 1810 par Napoléon afin de commémorer la victoire d'Austerlitz. En son sommet, la statue de l'empereur en César fut montée en 1863. La Commune de Paris, le 12 avril 1871, rend le décret suivant : « Considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité,

décète : Article unique : la colonne Vendôme sera démolie. » Ce décret est rédigé par le docteur Sémerie, directeur des ambulances, ancien secrétaire de Littré et de Georges Clemenceau, maire de Montmartre. Le 1<sup>er</sup> mai 1871, la Commission exécutive passe un marché avec les entrepreneurs de démolition, moyennant 28 000 francs. C'est le jeune ingénieur Iribé qui leur indique le moyen de jeter bas la colonne : l'entaille en sifflet pratiquée par les bûcherons. La colonne tombera le 16 avril sur un lit de fumier et de fagots de branchage pour amortir sa chute.

*« Mais notre étonnement fut aussi profond que si nous eussions tout ignoré, en n'apercevant plus au milieu de la place Vendôme le gigantesque point d'exclamation d'airain posé au bout de la phrase sonore du premier empire. L'œil n'accepte pas volontiers ces métamorphoses d'aspect et, sur notre rétine, comme sur une plaque de daguerréotype mal essuyée, se dessinait toujours la noire silhouette absente. [...] En tombant, le monstrueux tube de bronze s'était rompu et crevé à plusieurs endroits, répandant ses entrailles de pierre blanche. Il y avait toute une carrière dans cette mince enveloppe de métal ; des ouvriers s'occupaient à décloquer les morceaux du bas-relief ascensionnel, qui adhéraient encore à leur axe brisé en fragments, et ces plaques, sous le marteau, résonnaient avec un bruit formidable comme des armures pendant la bataille. »*

Théophile Gautier, *Tableaux de siège. Paris 1870-1871*, G. Charpentier, 1881, Paris, p. 318

Le piédestal avec ses aigles aux quatre angles, ses bas-reliefs d'armures, de casques, d'uniformes et d'emblèmes militaires, est entouré par un échafaudage rudimentaire. Une échelle permet d'y monter. On y distingue un gigantesque drapeau rouge.

Bruno Braquehais, *Place Vendôme, le premier drapeau rouge après la chute de la colonne, 1871*, Paris, Biblioteca national do Brasil, *Album historique des malheurs de la France* : 2. p. [foto 73]

### Bruno Braquehais (1823-1875)

Sourd de naissance, il est envoyé par ses parents à l'Institut Royal des Sourds-Muets à Paris où il apprend la lithographie. Mais c'est la photographie qui le passionne. Il reprend le studio de son beau-père, Alexis Gouin, spécialisé dans les nus et clichés stéréoscopiques érotiques. Il exécute

150 clichés pendant la Commune (109 sont connus aujourd'hui) : portraits de fédérés posant devant leurs barricades, troupes versaillaises pendant la Semaine sanglante. Il est présent lors de la mise à bas de la colonne Vendôme, immortalisant ce moment révolutionnaire très symbolique.

## La photographie pendant la Commune : outil contre-révolutionnaire ou démarche documentaire ?

Pendant le siège de Paris, lors de la Semaine sanglante, nombreux furent les immeubles, les rues, les monuments qui furent incendiés et détruits. Le paysage urbain n'est que désolation et la banlieue ressemble à un champ de bataille. Les photographes s'emparent de cet « événement », le premier de cette nature depuis l'invention de la photographie. Faisant fi de la lourdeur et des limites de leur matériel, ils sillonnent Paris et sa banlieue comme des photojournalistes aguerris. Ils immortalisent ses ruines, ses décombres, renouant ainsi avec l'esthétique romantique : celle de l'écroulement des civilisations. Entre juin et décembre 1871, 846 photographies sont enregistrées au dépôt légal. Elles s'écoulent sur le marché déclinées sous toutes les formes d'éditions et à tous les prix : cartes-albums,

vues stéréoscopiques, recueils de vues reliés  
C'est un vrai succès commercial!  
Ces clichés donnent-ils une vision déformée de Paris ? Sont-ils neutres ? Participent-ils au discours versaillais de condamnation de la Commune en mettant l'accent sur la destruction ? Montrent-ils le quotidien des révolutionnaires ? Sur les 846 clichés qui demeurent, la ruine désastreuse domine. Il n'est donc pas inutile de s'interroger...



Étienne Moreau-Nélaton, *Ruines de Paris*,  
mai 1871, BnF, 8-VE-419



Bruno Braquehais,  
*Palais des Tuileries*,  
1871, Biblioteca  
national do Brasil,  
FOTOS-ARM.7.1.7(14)  
(v.1)



Alfred d'Aunay,  
*Les Ruines  
de Paris et de ses  
environs*, 1871,  
BnF, département  
Estampes et  
photographie, PET  
FOL-VE-64 (B)

### Quelques références sur Gallica

- Ludovic Hans et J.J. Blanc, *Guide à travers les ruines : Paris et ses environs*, 1871.
- Théophile Gautier, *Tableaux de siège*, 1871.
- *Itinéraire des ruines de Paris : Notices historiques sur les monuments incendiés*, 1871.
- Arnold Henryot, *Paris pendant le siège, 1870-1871*, 1871.
- [Recueil de photographies] *Paris incendié*, 1871, édité par A. Jarry, 1871.
- [Recueil de photographies] *Ruines de Paris, mai 1871*.
- *Album photographique des ruines de Paris : collection de tous les monuments et édifices incendiés et détruits par la Commune de Paris*, 1871.
- [Recueil de photographies] Wulff Jeune, *Les ruines de Paris*, 1871.
- [Recueil de photographies] Alphonse Liébert et Alfred d'Aunay, *Les ruines de Paris et de ses environs, 1870-1871*.

*« À l'extrémité gauche, les arcades accumulées par l'écroulement s'entassent, épaisses et massives comme les troncs d'arbres exotiques, avec des profondeurs de paysage. Des tiges de fer tordues, provenant des balcons, pendent au sommet pareilles à des lianes. Les voûtes s'élargissent comme des feuillages. C'est une forêt de pierres, inextricable, pleine d'ombres, fantastique et puissante. La nuit lui prête d'incroyables aspects. Au milieu, le bâtiment s'est vidé par derrière, laissant le mur de face debout comme un portant de théâtre. Les ouvertures trahissent son peu d'épaisseur et cet immense paravent semble menaçant au moindre vent. Il a le manque de consistance d'une chose peinte, d'un rideau, d'une apparence. »*

J.-J. Blanc, *Le Ministère des finances, Guide à travers les ruines*, 1871, BnF, Éditions A. Lemerre